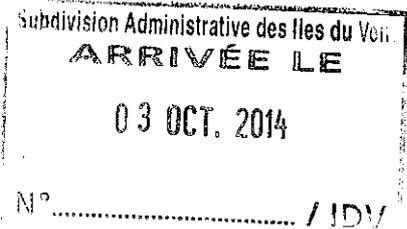




Ville de Papeete



**COMPTE-RENDU
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2014**

---//---

L'an Deux Mille Quatorze, le vingt-cinq septembre à dix-sept heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni dans le fare pote'e de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Michel BUIILLARD, Maire de la Ville de PAPEETE.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 17 heures 50.

Le Conseil Municipal, Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, nomme Madame Soumia HANDACHY, Conseillère municipale, à l'unanimité, en qualité de secrétaire de séance.

La Secrétaire procède à l'appel des membres :

NOM ET PRENOM	PRESENT	ABSENT	PROCURATION A	Observations
BUIILLARD Michel	X			
MAIOTUI Paul	X			
TEAHA Danièle	X			
TEMEHARO René	X			<i>a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2014-72.</i>
TRAFTON Mareva	X			
TAMA-GEORGES Hinatea	X			
FONG LOI Charles	X			<i>est absent lors du débat des délibérations n°2014-72 à 2014-87.</i>
PUHETINI Sylvana	X		TEAHA Danièle	<i>a quitté définitivement la séance lors du débat de la délibération n°2014-57.</i>
TANSEAU Robert	X			<i>est absent lors du débat des délibérations n°2014-72 à 2014-87.</i>
RIJKAART Alice	X			
TEATA Marcelino	X			
LE GAYIC Roméo		X	MAIOTUI Paul	
ADAMS Myrna	X			
MAI Alain	X			
CHAMPS Agnès	X			
LOMBARD Adrien	X			

LIVINE Danielle	X		
LO SIOU Jean-Pierre	X		
LEHARTEL Manouche	X		
KOUAKOU Georges	X		
MARTY Bruno	X		
GUIDO Bélanda	X		
HANDACHY Soumia	X		
TAHIATA Martha	X		
REY Steven	X		
TINORUA Mireille	X		
CARLSON Jean-Michel	X		
AMARU Hans	X		
TEURURAI Lowna		X	
NENA Tauhiti		X	AMARU Hans
CHANT Mike	X		
GRAND Moeava	X		
PORLIER Antonina	X		
IENFA Jules		X	BOUTEAU Nicole
BOUTEAU Nicole	X		
TOTAL	31	4	

Le nombre des membres composant le Conseil Municipal est de 35 dont 35 en exercice.

31 membres sont présents à l'ouverture de cette séance, formant la majorité. Le Conseil Municipal peut délibérer valablement aux termes de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

L'ordre du jour de cette séance porte sur l'examen des affaires suivantes :

I°) Adoption du procès-verbal de la séance du 26 juin 2014 :

Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal si le procès-verbal de la séance du 26 juin 2014 appelle de leur part des observations.

Aucune observation n'a été formulée, le procès-verbal est adopté à la majorité. (6 abstentions)

II°) Décisions prises par le Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Monsieur le Maire rend compte au conseil municipal des décisions qu'il a prises dans le cadre de sa délégation:

- **En matière d'actions en justice exercées au nom de la commune :**

2014-39	D'ester en justice afin de représenter et défendre les intérêts de la commune de Papeete dans le cadre d'un recours pour excès de pouvoir intenté par les consorts Miguel et Florence PEDRON.	18/07/2014
---------	---	------------

- **Autres :**

2014-40	Protocole d'accord tripartite en vue de transfert du service privé de l'eau géré par le Syndicat des propriétaires du lotissement URUMARU au service concédé de distribution publique d'eau potable de la	21/07/2014
---------	---	------------

	commune de Papeete.	
2014-41	Marché public de fourniture n°16/2014 passé avec TAHITI DIGIT IMPORT le 11/08/2014, relatif à la fourniture de matériel de signalisation routière destinée à la Direction des Services Techniques de la Commune de Papeete – année 2014, pour un montant minimum de 3 750 000 FCFP et maximum de 15 000 000 FCFP.	20/08/2014
2014-42	Marché public de service n°14/2014 passé avec la SARL HAUMANI SECURITE le 15/07/2014, relatif à la surveillance et gardiennage du marché municipal de PAPEETE « MAPURU A PARAITA » - année 2014, pour un montant minimum de 2 500 000 FCFP et maximum de 10 000 000 FCFP.	23/07/2014
2014-43	Avenant n°1 au marché n°19/2011 du 11/07/2011 conclu avec la SARL Vaihupe pour une Etude d'aménagement de la rue Anne-Marie JAVOUHEY le 03/07/2014.	17/07/2014
2014-44	Avenant n°4 au marché n°29/2011 du 29/12/2011 relatif aux travaux de génie civil routier à effectuer dans le périmètre de la commune de PAPEETE passé le 27/06/2014	07/07/2014
2014-45	Décision n°2013/142-2-Marché 26/2011 portant reconduction pour une année supplémentaire (2014) du marché n°26/2011 du 23/12/2011 conclu avec la cuisine centrale de Papeete dans le cadre du marché de service pour la fourniture de repas aux personnes âgées et personnes handicapées de la commune de Papeete, pour un montant minimum de 2 940 000 FCFP TTC et maximum de 11 760 000 FCFP TTC.	07/01/2014

III°) Examen des affaires comme suit :

Délibération n° 2014-54	Unanimité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-44 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE les autorisations de programme et le phasage des crédits de paiement (CP) correspondant et ABROGE toutes dispositions antérieures contraires</p>	

Délibération n° 2014-55	Majorité Dont 3 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-45 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, ARRETE les résultats de l'exercice 2013 ainsi qu'il suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Résultat de fonctionnement : + 476.234.953 francs - Résultat d'investissement : + 166.810.333 francs - Résultat d'ensemble : + 643.045.286 francs <p>Et AFFECTE le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 d'un montant de 476.234.953 F CFP comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Affectation au compte « excédents de fonctionnement capitalisés » (compte R1068) : 155 265 000 F CFP ; - Affectation en excédent de fonctionnement reporté (compte R002) : 320 969 953 F CFP. 	

Délibération n° 2014-56

Majorité
Dont 3
procurations.

Sur le rapport n° 2014-45 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **MODIFIE** le budget communal, exercice 2014, comme suit :

SECTION FONCTIONNEMENT			
Opérations réelles		Dépenses	
Imputation	Libellé	en +	en -
Chapitre 011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		-2 700 000
60611 020	Eau et assainissement		-2 600 000
60612 020	Energie - électricité		-1 600 000
60612 814	Energie - électricité		-3 000 000
60622 020	Carburant	4 000 000	
60631 020	Fournitures d'entretien		-1 700 000
60632 020	Fournitures de petit équipement	1 700 000	
6231 020	Annonces et insertions	500 000	
Chapitre 65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE		-4 500 000
6541 01	Créances admises en non-valeur		-4 500 000
Chapitre 67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		-2 500 000
673 01	Titres annulés		-2 500 000
Chapitre 022	DEPENSES IMPREVUES	1 901 000	
022 01	Dépenses imprévues	1 901 000	
Sous-total des opérations réelles SF Dépenses (I)		-7 799 000	

SECTION FONCTIONNEMENT			
Opérations réelles		Recettes	
Imputation	Libellé	en +	en -
Chapitre 70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET DES VENTES DIVERSES	8 166 000	
70323 020	Redevances d'occupation du domaine publique	660 000	
70631 412	Redevances et des droits des services à caractère sportif	80 000	
70631 413	Redevances et des droits des services à caractère sportif	5 000 000	
70631 414	Redevances et des droits des services à caractère sportif	400 000	
70688 022	Autres prestations de services	1 800 000	
7082 020	Commissions	10 000	
7088 020	Autres produits d'activité annexes	216 000	
Chapitre 73	IMPOTS ET TAXES	139 300 000	
7362 01	taxes de séjour	3 000 000	
7368 01	taxes sur la publicité	6 300 000	
7381 01	Centimes additionnels	130 000 000	
Sous-total des opérations réelles SF Recettes (I)		147 466 000	

SECTION D'INVESTISSEMENT			
Opérations réelles		Dépenses	
Imputation	Libellé	en +	en -
020 01	Dépenses imprévues	8 920 000	
Chapitre 16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	10 200 000	
16428 01	Autres	10 200 000	
Chapitre 20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
2033 020	Frais d'insertion	700 000	
Chapitre 21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	6 290 000	
2135 211	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.		-1 400 000
2135 212	Instal.Gén.,Ag.,Am. des Const.		- 550 000
21571 026	Matériel roulant voirie	4 490 000	
2158 026	Autres inst. mat. outil. techn	250 000	
2158 811	Autres inst. mat. outil. techn	300 000	
2182 020	Matériel de transport		- 500 000

2183 020	Matériel de bureau et inform	1 700 000	
2188 020	Autres immo corporelles	2 000 000	
Chapitre 23	IMMOBILISATIONS EN COURS	130 000 000	
2318 822	Autres Immo. corpor. en cours	130 000 000	
OPERATIONS			
2009013	Reconstruction de l'école Tamanui	700 000	
2031 211		700 000	
2010017	Climatisation de l'Hotel de Ville		-1 300 000
2313 020			-1 300 000
2013006	Aménagement d'un jardin collectif à Vaitavatava	2 000 000	
2312 523		2 000 000	
Sous-total des opérations réelles en SI Dépenses (I)		157 510 000	

Opérations réelles		Recettes	
Imputation	Libellé	en +	en -
Chapitre 13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 245 000	
1312 026	Subvention d'équipement transférable	2 245 000	
Sous-total des opérations réelles en SI (I)		2 245 000	

Et **ARRETE** le montant du budget communal Exercice 2014 tant en recettes qu'en dépenses à la somme de :

1- En section de fonctionnement Dépenses		
Montant inscrits au budget		5 461 402 228
Mesures nouvelles DM2		- 7 799 000
D002 résultat reporté		0
Total dépenses section de fonctionnement		5 453 603 228

2- En section de fonctionnement Recettes		
Montant inscrits au budget		4 985 167 275
Mesures nouvelles DM2		147 466 000
R002 résultat reporté		320 969 953
Total recettes section de fonctionnement		5 453 603 228

1- En section d'investissement Dépenses		
Montant inscrits au budget		1 360 507 519
Mesures nouvelles DM2		157 510 000
D001 résultat reporté		0
Total dépenses section d'investissement		1 518 017 519

2- En section d'investissement Recettes		
Montant inscrits au budget		1 193 697 186
Mesures nouvelles DM2		2 245 000
R001 résultat reporté		322 075 333
Total recettes section d'investissement		1 518 017 519

Montant total Budget 2014	6 971 620 747
----------------------------------	----------------------

Six milliards neuf cent soixante et onze millions six cent vingt mille sept cent quarante-sept francs (6 971 620 747 F CFP) répartis comme suit :

- en recettes et en dépenses de fonctionnement à la somme de :
 - **cinq milliards quatre cent cinquante-trois millions six cent trois mille deux cent vingt-huit francs** (5 453 603 228 F CFP) ;

- en recettes et en dépenses d'investissement à la somme de :
- **un milliard cinq cents dix-huit millions dix-sept mille cinq cent dix-neuf francs** (1 518 017 519 F CFP).

Délibération n° 2014-57 <i>Madame Sylvana Puhetini a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
---	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-46 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **ALLOUE** à Mme Christine EXCOFFIER, Trésorier des Iles du Vent, des Australes et des Archipels, receveur municipal de la Commune de Papeete, une indemnité de conseil annuelle, égale au maximum autorisé conformément à l'arrêté n°HC 279 DIPAC susvisé et **IMPUTE** la dépense afférente au compte 6225.020 de la section de fonctionnement du budget principal de la commune.

Délibération n° 2014-58	Unanimité Dont 4 procurations.
--------------------------------	--------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-47 présenté par **Mme Mareva TRAFTON**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer un appel d'offres pour la fourniture de repas aux personnes âgées et personnes handicapées de la Commune de Papeete et à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2015-2017 ; **FIXE** le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à **TRENTE CINQ MILLIONS DEUX CENT QUATRE VINGT MILLE FRANCS CFP TVA INCLUSE (35 280 000 FCFP TTC)**. Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 2 940 000 FCFP TTC et 11 760 000 FCFP TTC.

Délibération n° 2014-59	Unanimité Dont 4 procurations.
--------------------------------	--------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-48 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer un appel d'offres pour la fourniture de matériels électriques à la Commune de Papeete et à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2015-2017 ; **FIXE** le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à **VINGT QUATRE MILLIONS DE FRANCS CFP TVA INCLUSE (24 000 000 FCFP TTC)**. Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 2 000 000 FCFP TTC et 8 000 000 FCFP TTC.

Délibération n° 2014-60	Unanimité Dont 4 procurations.
--------------------------------	--------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-49 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à lancer un appel d'offres pour les travaux de génie civil routier à effectuer dans le périmètre de la Commune de Papeete et à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2015-2017 ; **FIXE** le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à **TROIS CENT MILLIONS DE FRANCS CFP TVA INCLUSE (300 000 000 FCFP TTC)**. Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 25 000 000 FCFP TTC et 100 000 000 FCFP TTC.

Délibération n° 2014-61	Unanimité Dont 4 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-50 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le Maire à lancer un appel d'offres pour l'entretien du réseau d'assainissement pluvial de la Commune de Papeete et à signer le marché et les avenants à intervenir pour la période 2015-2017 ; FIXE le montant maximum total du marché sur trois (3) ans à SOIXANTE MILLIONS DE FRANCS CFP TVA INCLUSE (60 000 000 FCFP TTC). Les montants annuels minimum et maximum des commandes, arrêtés en valeur et susceptibles d'être effectués par année, sont respectivement, TVA incluse, de 5 000 000 FCFP TTC et 20 000 000 FCFP TTC.</p>	

Délibération n° 2014-62	Unanimité Dont 4 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-51 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le Maire à conclure un avenant n° 1 au Marché n° 13/2011 du 11 mai 2011 passé avec la SARL Infra + pour une étude d'aménagement de la voie Francis COWAN à Fare Ute.</p>	

Délibération n° 2014-63	Majorité Dont 4 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-52 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le Maire à signer l'avenant n° 4 au marché n° 29/2011 du 29 décembre 2011 passé avec la SA JL POLYNESIE et relatif aux modifications apportées aux structures de la SAS AGP Construction.</p>	

Délibération n° 2014-64	Unanimité Dont 4 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-53 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique relatif à l'opération « acquisition d'un camion à benne basculante de 2M3 » ; APPROUVE le financement de cette opération estimée à 10.790.000 XPF TTC, comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du Pays (DDC) 50% : 5.395.000 XPF TTC- Fonds propres 50% : 5.395.000 XPF TTC <p>AUTORISE Le Maire à signer la convention de financement afférente ; INSCRIRA les crédits nécessaires à la réalisation de cette opération au budget de la Commune.</p>	

Délibération n° 2014-65	Unanimité Dont 4 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-53 présenté par Mr Paul MAIOTUI,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE le dossier technique ci-joint relatif à l'opération « acquisition d'un camion à benne basculante de 6M3 » ; APPROUVE le financement de cette opération estimée à 18.890.000 XPF TTC comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none">- Subvention du Pays (DDC) 50% : 9.445.000 XPF TTC- Fonds propres 50% : 9.445.000 XPF TTC	

AUTORISE le Maire à signer la convention de financement afférente, à lancer les appels d'offres et à signer les marchés à intervenir.

Délibération n° 2014-66

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-54 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°1 au marché n°8/2013 du 25 avril 2013 passé avec l'entreprise EURL VAIRAO CONSTRUCTION.

Délibération n° 2014-67

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-55 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°1 au marché n°9/2013 du 25 avril 2013 passé avec l'entreprise SARL PACIFIC PISCINE API.

Délibération n° 2014-68

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-56 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°1 au marché n°10/2013 du 25 avril 2013 passé avec l'entreprise SARL LAI WOA ALUMINIUM.

Délibération n° 2014-69

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-57 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°1 au marché n°11/2013 du 25 avril 2013 passé avec l'entreprise EURL RIVAL PEINTURES.

Délibération n° 2014-70

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-58 présenté par **Mr Paul MAIOTUI**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le Maire à signer un avenant n°1 au marché n°12/2013 du 25 avril 2013 passé avec l'entreprise SARL TECHNO FROID.

Délibération n° 2014-71

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-59 présenté par **Mr René TEMEHARO**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **APPROUVE** le dossier technique, ci-joint, relatif à l'opération « Rénovation des poteaux d'incendie – 9^{ème} tranche » ; **APPROUVE** le financement de cette opération dont le coût total est évalué à **15 244 541 FCFP TTC**, comme suit :

- Subvention du FIP (50%) :
- Part communale (50%) :

7 622 270 FCFP
7 622 271 FCFP

AUTORISE le Maire à signer la convention de financement relative à la participation du Pays à cette opération, à lancer les appels d'offres, et à signer les marchés à intervenir.

<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-72 <i>Monsieur René Temeharo a quitté définitivement la séance lors du débat de cette délibération.</i> <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention supplémentaire à l'association « Papeete centre ville » pour un montant de 1.000.000 XFP ; AUTORISE le Maire à signer un avenant à la convention de financement n° 2014-06 du 19 mai 2014 avec l'association « Papeete centre ville », ainsi qu'à le résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-73 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention à l'association « Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie Française – APAJ » pour un montant de 250.000 XPF ; AUTORISE le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Polyvalente d'Actions Judiciaires de Polynésie Française – APAJ », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-74 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention à l'association sportive « Aorai » pour un montant total de 900.000 XFP ; AUTORISE le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Aorai », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-75 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p>	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à l'association sportive « **Central sport** » pour un montant de **400.000 XFP** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Central sport », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-76 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
--	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-60 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à l'association sportive « **Dragon** » pour un montant de **400.000 XFP** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Dragon », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-77 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
--	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-60 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à l'association sportive « **Excelsior** » pour un montant de **400.000 XFP** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Excelsior », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-78 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
--	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-60 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à la « **Fédération des femmes océaniques, amies et sympathisantes de Polynésie française** » pour un montant de **500.000 XPF** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec la fédération des femmes océaniques, amies et sympathisantes de Polynésie française, tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-79 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i>	Majorité Dont 4 procurations.
--	-------------------------------------

Sur le rapport n° 2014-60 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à la « **Fédération tahitienne de cyclisme** » pour un montant de **300.000 XFP** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec la Fédération tahitienne de Cyclisme, tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-80 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention au « Foyer socio-éducatif du collège de Taunoa » pour un montant de 800.000 XFP ; AUTORISE le Maire à signer une convention de financement avec le « Foyer socio-éducatif du collège de Taunoa », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-81 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention à l'association « Te utuafare o te oaoa » pour un montant de 800.000 XFP; AUTORISE le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Te utuafare o te oaoa », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-82 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention à l'association sportive « Team honoura » pour un montant de 800.000 XFP; AUTORISE le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Team Honoura », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-83 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le versement d'une subvention à l'association « Tomite taurua no Papeete » pour un montant de 6.000.000 XFP ; AUTORISE le Maire à signer une convention de financement avec l'association « TOMITE TAURUA NO PAPEETE », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.</p>	
<p style="text-align: center;">Délibération n° 2014-84 <i>Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.</i></p>	<p>Majorité Dont 4 procurations.</p>
<p>Sur le rapport n° 2014-60 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p>	

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à l'association « **Vahine tri** » pour un montant de **100.000 XPF** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec l'association « Vahine tri », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-85

Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.

Majorité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-60 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à l'association Sportive « **Vieux sportifs oenologiquement passionnés – VSOP** » pour un montant de **100.000 XPF** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec l'association sportive « Vieux sportifs oenologiquement passionnés – VSOP » tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-86

Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.

Majorité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-60 présenté par **Mme Alice RIJKAART**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** le versement d'une subvention à l'association « **No Papeete** » pour un montant de **3.000.000 XPF** ; **AUTORISE** le Maire à signer une convention de financement avec l'association « No Papeete », tout avenant ainsi qu'à la résilier le cas échéant.

Délibération n° 2014-87

Messieurs Charles Fong Loi et Robert Tanseau sont absents lors du débat et du vote de cette délibération.

Unanimité
Dont 4
procurations.

Sur le rapport n° 2014-61 présenté par **Mr Michel BUIILLARD**,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, **AUTORISE** :

- la participation au 23^{ème} congrès de l'ACC'DOM de :

- Mme Hinatea TAMA-GEORGES
- Mme Mareva TRAFON
- Mme Moeava GRAND

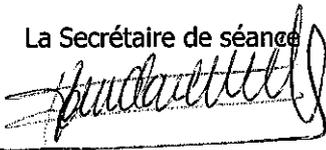
Et la liste complémentaire de suppléants :

- Mme Dany TEAHA
- M. Adrien LOMBARD
- Mme Myrna ADAMS

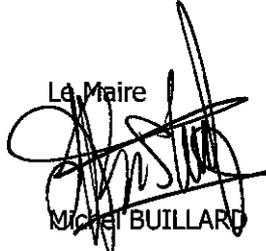
- la commune prend en charge les frais de participation de représentants de la commune au congrès de l'ACC'DOM.

Délibération n° 2014-88	Unanimité Dont 4 procurations.
<p>Sur le rapport n° 2014-62 présenté par Mme Alice RIJKAART,</p> <p>Le conseil municipal, après en avoir délibéré, AUTORISE le maire à remettre à titre gracieux aux citoyens de la ville de Papeete particulièrement méritants, aux élus ainsi qu'aux hôtes de marque de la Commune, deux cents (200) exemplaires de l'ouvrage intitulé « Le Bombardement de Papeete du 22 septembre 1914 et la Grande Guerre dans les É.F.O. » édité en mille exemplaires (1 000) par la Commune ; DECIDE que Huit cents (800) exemplaires de cet ouvrage seront vendus au prix unitaire de quatre mille cinq cent francs (4 500 FCFP). Cette vente sera assurée par la régie municipale de recettes. L'ouvrage peut également être vendu dans les librairies et autres organismes habilités, au prix maximum de six mille francs toutes taxes comprises (6 000 FCFP TTC).</p>	

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 35.

La Secrétaire de séance

Soumia HANDACHY



Le Maire

MICHEL BUILLARD